

Le [Fonds Écoleader](#), lancé le 17 janvier 2020 au Saguenay–Lac-Saint-Jean, est une initiative du gouvernement du Québec coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en collaboration avec le Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec pour aider les entreprises québécoises à adopter des pratiques d'affaires écoresponsables et des technologies propres grâce à une enveloppe de 18,5 millions de dollars.

L'aide financière octroyée se présente sous forme de subvention et permet aux entreprises, entre autres :

- d'effectuer des démarches d'analyses avec des professionnels,
- de procéder à des études de faisabilité pour l'implantation de technologie propre,
- d'intégrer des pratiques d'affaires écoresponsables.

Un succès bien réel

En mars 2021, on dénombrait 15 projets financés au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Au total, ce sont 258 000 \$ qui ont été investis dans des projets d'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de préparation à l'implantation de technologies propres dans la région grâce au Fonds Écoleader.

Des exemples concrets et inspirants

Parmi les projets financés dans la région, on note ceux de Bioserres Lac-Saint-Jean ainsi que celui du Domaine de l'Or-Piste.

[Bioserres Lac-Saint-Jean](#), une entreprise familiale de serres de culture biologique, située à Chambord, souhaitait diminuer ses coûts fixes et réduire son utilisation de propane, une énergie fossile, non-renouvelable. Elle a donc déposé un projet lui



BIOSERRES LAC-SAINT-JEAN



DOMAINE L'OR-PISTE

permettant de mandater un expert en efficacité énergétique d'effectuer un portrait de sa consommation d'énergie, de lui proposer une solution moins polluante ainsi que de l'accompagner dans la préparation nécessaire à l'implantation de la solution proposée.

[Le Domaine de l'Or-Piste](#), est une pourvoirie située dans les Monts-Valin qui offre un service d'hébergement aux amateurs de chasse et pêche. La situation géographique du domaine ne lui permettant pas d'être relié au réseau électrique d'Hydro-Québec, il utilisait des moyens polluants pour approvisionner ses

bâtiments en électricité. C'est pour répondre à cette problématique que les dirigeants ont déposé une demande au Fonds Écoleader afin de leur permettre d'être accompagné par un expert qui pourra : analyser leur consommation énergétique et les guider, selon les résultats de l'analyse, vers des travaux à faire dans le but d'implanter des technologies leur permettant d'améliorer leur bilan énergétique et de diminuer leur empreinte environnementale.

Profitez-en aussi!

La date limite de dépôt d'un projet au Fonds Écoleader est le 31 mars 2023 ou jusqu'à épuisement des sommes. Quel que soit votre projet, vous pourrez être accompagné par un agent qui vous guidera dans vos démarches en vous référant [des experts](#), des [programmes de financements](#) supplémentaires et des [outils pratiques](#). Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est le

CQDD qui est responsable du déploiement du Fonds Écoleader. Si comme Bioserres Lac-Saint-Jean et le Domaine de l'Or-Piste vous avez des idées de projet pour le Fonds Écoleader, communiquez avec nous!

info@cqdd.qc.ca

Pour en savoir plus sur le Fonds Écoleader : www.fondsecoleader.ca

Pour accéder au répertoire des experts : www.fondsecoleader.ca/trouvez-des-ressources/experts

Pour accéder au répertoire des programmes : www.fondsecoleader.ca/trouvez-des-ressources/programmes-de-financement

Pour accéder à la liste des outils : www.fondsecoleader.ca/trouvez-des-ressources/outils-pratiques